

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Adhésif

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Service émetteur / téléphone

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: technik@lugato.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

technik@lugato.de

Distributeur Suisse:

Adresse

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Informations relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT
donnée non disponible

Evaluation vPvB
donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Dispersion de poly-2-chlorobutadiène (1,3)		
	-	STOT RE 2; H373	>= 25,00 - < 50,00
	-		% en poids
	-		
	-		
2	acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium		
	61790-50-9	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50
	263-142-4		% en poids
	-		
	-		
3	acides résiniques et acides colophaniques, sels de sodium		
	61790-51-0	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50
	263-144-5		% en poids
	-		
	-		
4	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		
	2634-33-5	Acute Tox. 4*; H302	< 0,05
	220-120-9	Aquatic Acute 1; H400	% en poids
	613-088-00-6	Eye Dam. 1; H318	
	-	Skin Irrit. 2; H315	
	-	Skin Sens. 1; H317	
5	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)		
	55965-84-9	Acute Tox. 2; H310	< 0,0015
	-	Acute Tox. 2; H330	% en poids
	613-167-00-5	Acute Tox. 3; H301	
	-	Aquatic Acute 1; H400	
	-	Aquatic Chronic 1; H410	
	-	EUH071	
	-	Eye Dam. 1; H318	
	-	Skin Corr. 1C; H314	
	-	Skin Sens. 1A; H317	

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*; **; ***; ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
4	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
5	B	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

	Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%		
--	-----------------------------	--	--

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Aucune mesure particulière. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Diluer avec beaucoup d'eau. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Protéger la peau en appliquant une pommade.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium			61790-50-9 263-142-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	25,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	176,32	mg/m ³
2	acides résiniques et acides colophaniques, sels de sodium			61790-51-0 263-144-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	17	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	117	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium			61790-50-9 263-142-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	15,00	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	15,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	52,174	mg/m ³
2	acides résiniques et acides colophaniques, sels de sodium			61790-51-0 263-144-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	10	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	10	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35	mg/m ³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium		61790-50-9 263-142-4	
	Eau	eau douce	0,0016	mg/L
	Eau	eau marine	0,00016	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1000	mg/L
2	acides résiniques et acides colophaniques, sels de sodium		61790-51-0 263-144-5	
	Eau	eau douce	0,0016	mg/L
	Eau	eau marine	0,00016	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,016	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,007	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,0007	mg/kg poids sec
	sol	-	0,00045	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1000	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière nécessaire.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur
pâteux
blanc
Odeur
caractéristique
Seuil olfactif
Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

pH	
Valeur	8,9
Température de référence	20 °C
Méthode	ISO 976
Source	fournisseur

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	100 °C
Source	fournisseur

Point de fusion / intervalle de fusion	
Donnée non disponible.	

Point de décomposition / intervalle de décomposition	
Donnée non disponible.	

Point d'éclair	
Non applicable	
Source	fournisseur

Température d'auto-inflammabilité	
Donnée non disponible.	

Propriétés comburantes	
Donnée non disponible.	

Propriétés explosives	
Donnée non disponible.	

Inflammabilité (solide, gaz)	
Non applicable	
Source	fournisseur

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;	
Donnée non disponible.	

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Donnée non disponible.	

Pression de vapeur	
Valeur	20 hPa
Température de référence	20 °C
Source	fournisseur

Densité de vapeur	
Donnée non disponible.	

Taux d'évaporation	
Donnée non disponible.	

Densité relative	
Donnée non disponible.	

Densité	
Valeur	1,09 g/cm ³
Température de référence	20 °C
Méthode	ISO 2811
Source	fournisseur

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	entièrement miscible

Solubilité(s)	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage: n-octanol/eau	
Donnée non disponible.	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

Viscosité	
Valeur	30000 mPa*s
Température de référence	20 °C
Type	dynamique
Méthode	ISO 2555
Source	fournisseur

Teneur en dissolvant	
Valeur	0 %

Teneur en parts non-volatiles	
Valeur	59 %
Méthode	DIN EN 827.8.2

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

- dérivés chlorés

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Dispersion de poly-2-chlorobutadiène (1,3)	-	-
DL50		2800	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	Fabricant		

Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
--	--

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	Données bibliographiques
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Voie d'exposition	Peau
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Dispersion de poly-2-chlorobutadiène (1,3)	-	-
CL50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Source	Fabricant		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Valeur VOC	0,0	g/l
------------	-----	-----

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

Code produit: FBKK

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 03.11.2020

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 30.10.2019

Région: CH

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

B Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 691630